

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGÉ

SUJET N° 19

Introduction :

- Définition de l'épargne
- L'épargne répond à 3 motifs : précaution, transaction et spéculation.

I. Les différents types de placements de l'épargne des ménages.

- les placements auprès du système financier : livrets d'épargne, épargne logement,...
- les placements auprès de l'Etat : obligations et emprunts divers, bons du Trésor,...
- les placements auprès des entreprises : épargne salariale, valeurs mobilières (actions, obligations)

II. L'évolution de la place de l'assurance-vie.

- place très importante : 900 milliards d'euros collectés, 30 % du patrimoine financier, 2^{ème} placement préféré des français.
- Evolution des montants collectés en fonction de la fiscalité en vigueur.

Conclusion :

Place de plus en plus importante de l'assurance-vie (problème de protection sociale, de fiscalisation et de transmission du patrimoine).

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2006

Épreuve : **E6 – Économie appliquée à l'assurance (oral)**

N° sujet : **19**

Coefficient:

Folio
1 / 1